



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

DIAGNOSTIQUER ET AMELIORER L'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC



18 avril 2016

www.sprb.irisnet.be/mobilite

1

Plan stratégique piéton 2012

CE PLAN PREVOIT UNE POLITIQUE PIETONNE INCLUSIVE DONT :

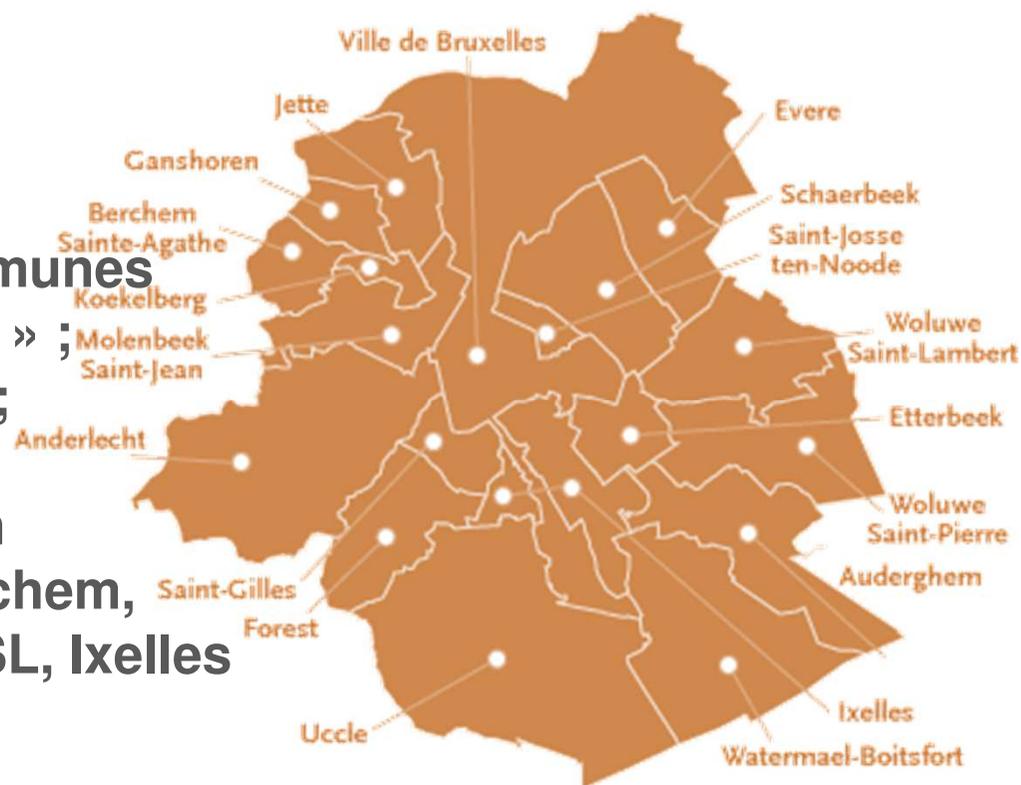
- des itinéraires directs et continus
- une intermodalité fluide
- plus d'espace
- un excellent confort physique
- un design universel



Collaboration Région – communes

Plan d'accessibilité de la voirie et de l'espace public

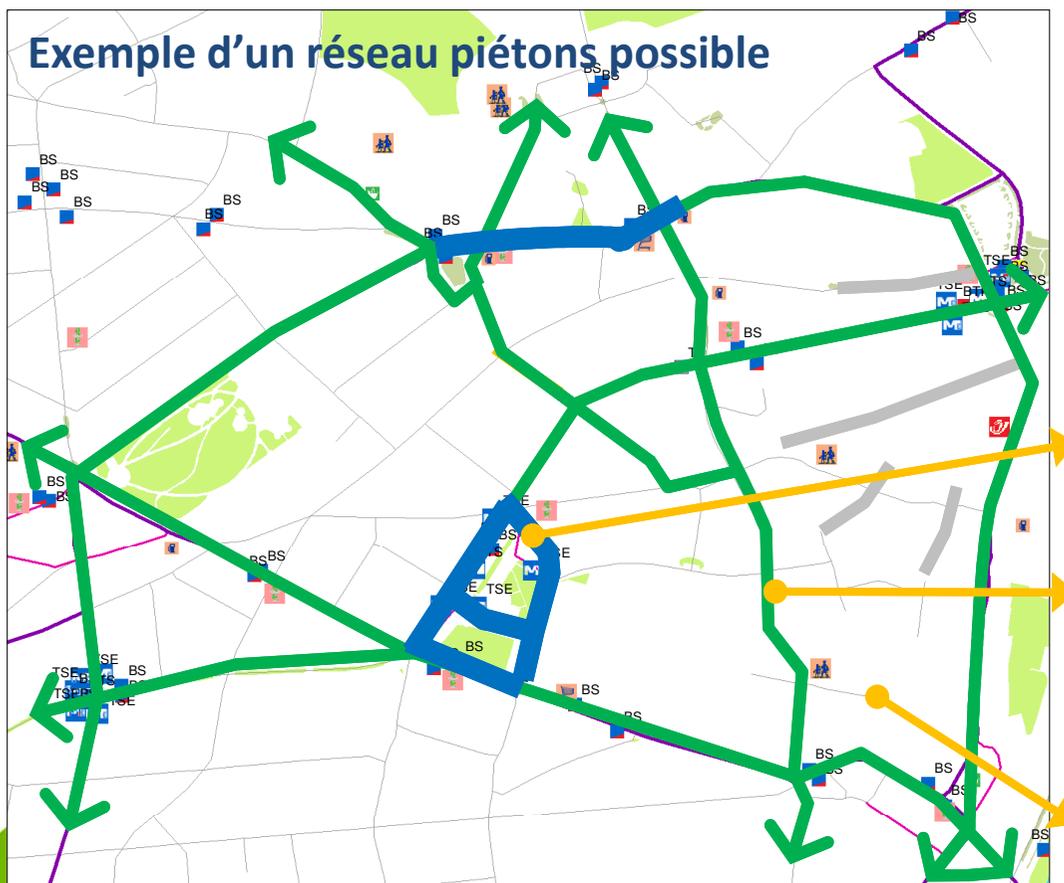
- ✓ 19 communes concernées ;
- ✓ Sur base volontaire des communes
- ✓ 3600 kilomètres de « trottoirs » ;
- ✓ 5 ans de travail sur le terrain ;
- ✓ Démarche initiée en 2014 ;
- ✓ Financé à 100% par la Région
- ✓ Anderlecht, Jette, Evere, Berchem, Koekelberg, Schaerbeek, WSL, Ixelles



Phase 1 du PAVE - élaboration d'un réseau piéton



Phase 1 du PAVE - élaboration d'un réseau piéton



Typologie d'itinéraires à définir en fonction de l'intensité d'usage (réelle ou potentielle):

Itinéraires piétons principaux

Desserte d'un grand nombre de destinations piétonnes

Itinéraires piétons de liaison

Desserte de destinations piétonnes

Maillage de base

Marchabilité de l'ensemble des rues



Phase 2 du PAVE - diagnostic des non conformités



Plan d'accessibilité des voiries et des espaces publics

Référentiel sur lequel se base les relevés :

- Règlement d'Urbanisme
- Création d'un référentiel de l'accessibilité de l'espace public – cahier de l'accessibilité Piétonne
- Règlement d'Urbanisme à modifier pour y intégrer l'ensemble des recommandations du cahier de l'accessibilité piétonne
- Formation continue au référentiel d'accessibilité de tous les acteurs



Phase 2 du PAVE - diagnostic des non conformités

- Relevé exhaustif des données sur le terrain (logiciel sur smartphone)
- Travail de bureau permettant pour chaque point à traiter : la proposition d'aménagement, le budget correspondant, les lots techniques concernés le cas échéant et le niveau de priorité d'action



L'application



Ecran de points de contrôle



Saisie des valeurs à contrôler



Aide à la saisie



Phase 2 du PAVE - diagnostic des non conformités

4 Obstacle à la chaîne de déplacement (Ne doit pas être présent)
Cheminement extérieur 1 400,00 € HT

Supprimer l'obstacle à la chaîne de déplacement.

Quantité : 7 unités

Lots techniques : VRD
Priorité : 1
Dérogation : Non



Type de réseau : Itinéraire piéton principal



3 Dévers (Au maximum 2 %)
Cheminement extérieur 10 000,00 € HT

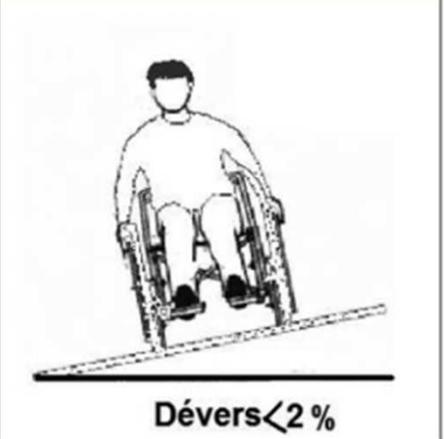
Supprimer le dévers.

Valeur relevée : 3 %

Lots techniques : VRD
Priorité : 1
Dérogation : Non

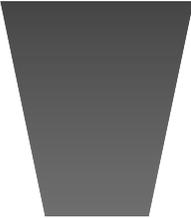


Type de réseau : Itinéraire piéton général



Dévers < 2 %

Phase 3 du PAVE – Planification des interventions par les gestionnaires de voirie

Budget	Typologie du réseau	Intensité d'usage / potentiel	Saut de qualité a réaliser
% €€	Itinéraires piétons principaux		Priorité 1 Priorité 2 Priorité 3
% €€	Itinéraires piétons de liaison		Priorité 1 Priorité 2 Priorité 3
% €€	Maillage de base		Priorité 1 Priorité 2 Priorité 3

A Anderlecht..

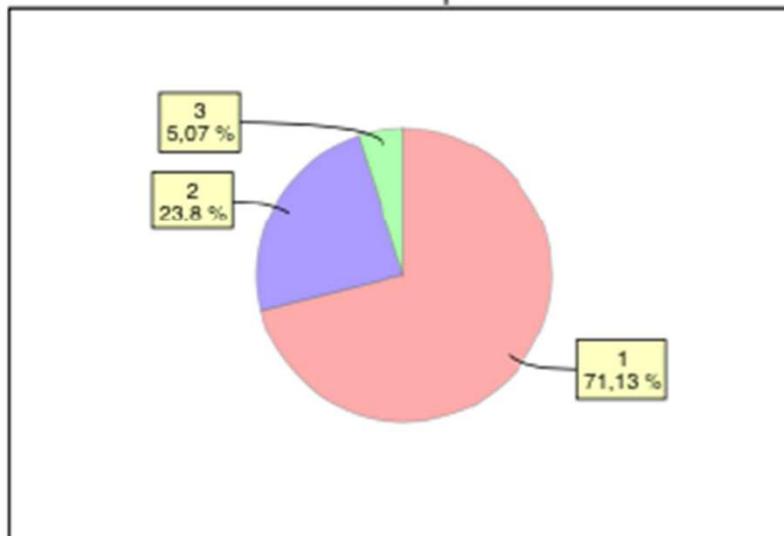
SYNTHESE POUR L'ENSEMBLE DES RESEAUX

SYNTHESE GÉNÉRALE

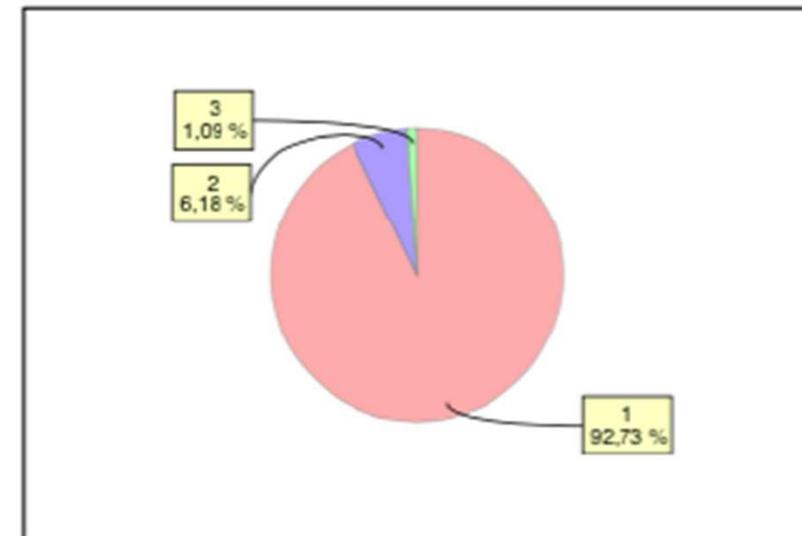
Nombre de points à traiter :	14705
Montant total du coût estimatif :	47 137 070,52 €HT
Kilométrage concerné :	268,666
Nombre d'obstacles à la chaîne de déplacement :	584

RÉPARTITION DES POINTS À TRAITER PAR PRIORITÉ DE RÉALISATION

Nombre de points

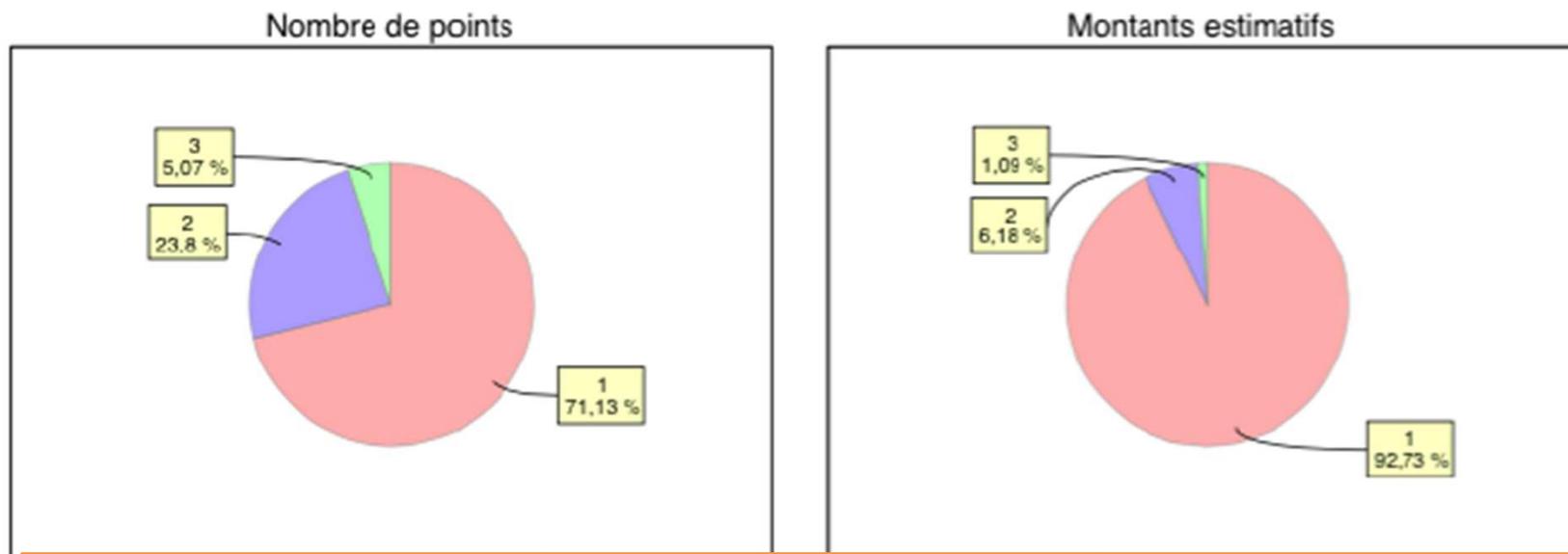


Montants estimatifs



A Anderlecht..

RÉPARTITION DES POINTS À TRAITER PAR PRIORITÉ DE RÉALISATION



Priorité 1 :

- Présence d'une ligne de vigilance au droit d'un passage piéton ;
- Présence d'un revêtement de sol irrégulier.

Priorité 2 :

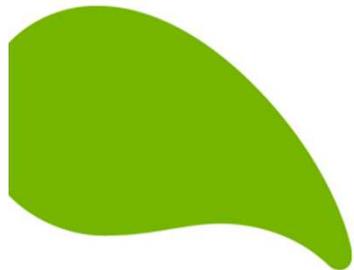
- Présence d'un contraste sur les parties vitrées des abris de transports en communs ;
- Hauteur d'assise du banc.

Priorité 3 :

- Présence d'au moins un conteneur de tri sélectif accessible ;
- Présence d'un contraste de boîte aux lettres.

Mise en œuvre des préconisations du PAVE

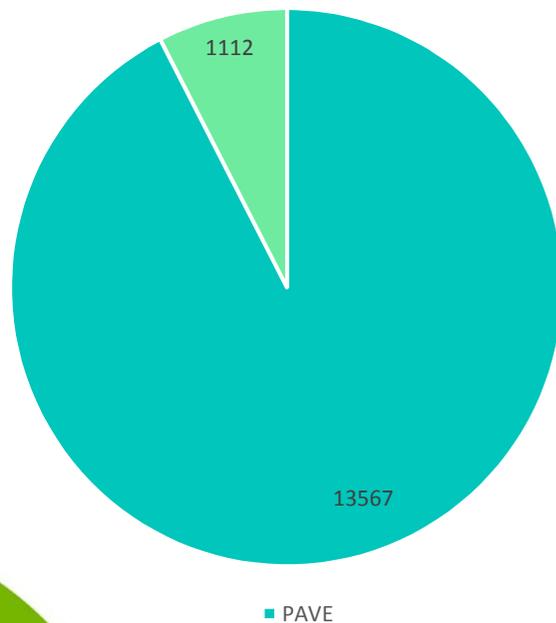
- ✓ Intégration de certains éléments du PAVE à la démarche Fix My Street - A réaliser en priorité ;



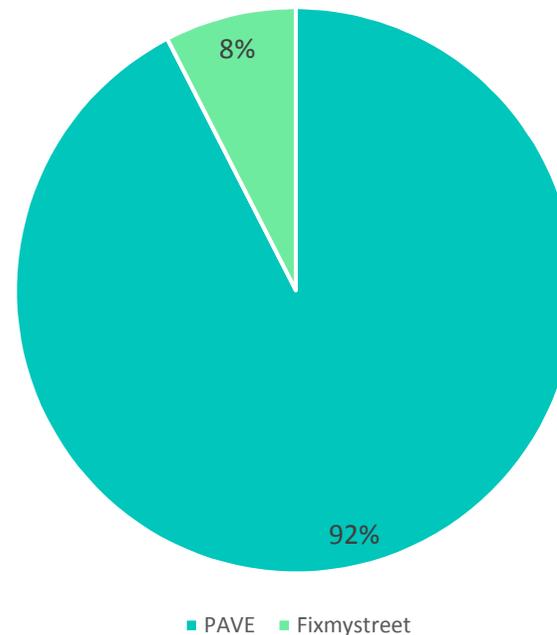
Intégration Fix My Street

- Il y a en tout 14679 non-conformités relevées dans le PAVE de la commune d'Anderlecht. Dont 1112 peuvent être intégrés à Fixmystreet :

Nombre de point de contrôle à traiter à Anderlecht



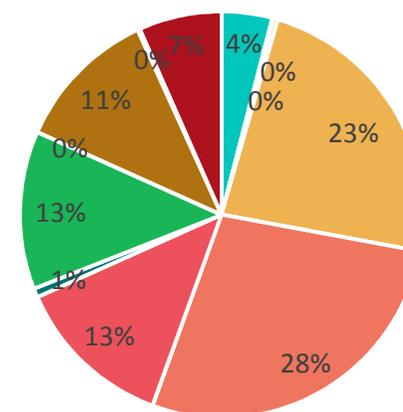
Proportion de point à intégrer dans Fixmystreet



Intégration Fix My Street

- Proportion des points de contrôle à intégrer dans Fixmystreet :

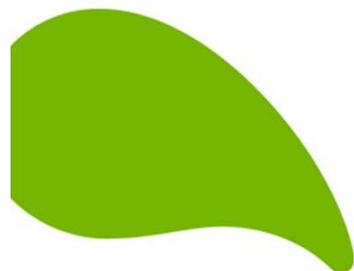
Intitulé	Volume de point rencontré
Appel de vigilance en parties haute et basse	45
Dispositif anti-chute (sur cheminement)	1
Dispositif d'éclairage (escalier)	4
Dispositif d'éclairage du passage piétons	260
Marquage du passage piétons	308
Obstacle à la chaîne de déplacement	142
Point d'attache de la ligne de vigilance situé entre 15 et 60 cm.	8
Revêtement de sol irrégulier	140
Rupture de niveau > 40 cm à moins de 90 cm du cheminement	0
Signal visuel et sonore des feux de circulation	128
Sol glissant	2
Sol meuble	74



- Appel de vigilance en parties haute et basse
- Dispositif anti-chute (sur cheminement)
- Dispositif d'éclairage (escalier)
- Dispositif d'éclairage du passage piétons
- Marquage du passage piétons
- Obstacle à la chaîne de déplacement
- Point d'attache de la ligne de vigilance situé entre 15 et 60 cm.
- Revêtement de sol irrégulier
- Rupture de niveau > 40 cm à moins de 90 cm du cheminement
- Signal visuel et sonore des feux de circulation
- Sol glissant

Mise en œuvre des préconisations du PAVE

- ✓ Plans pluriannuels de réaménagements de voiries communales
- ✓ Réaménagements de voiries régionales
- ✓ Contrats de quartier – embellissement de quartiers défavorisés (y compris volet aménagement de l'espace public)
- ✓ Réaménagement d'arrêts de surface STIB
 - > contrôle du respect dès règles via les demandes de permis
- ✓ Développement de subventions régionales à l'attention des communes (marquage traversées piétonnes, abaissement de bordures, Implantation de dalles podotactiles,..)



Actions de support au PAVE

- Création d'un groupe de travail sur les terrasses et les étals pour créer un règlement régional
- Travail de sensibilisation auprès des commerçants en partenariat avec Atrium
- Recherches avec le CRR d'un outil pouvant mesurer la planéité et la rugosité d'un aménagement piéton
- Recherche de matériaux de séparation pour les pistes cyclables en trottoir et sur les dalles souples
- Création d'un club des usagers du PAVE (2x an)
- Formation au référentiel des chefs de projets communaux et régionaux et des entrepreneurs !



L'équipe...

Service public régional de Bruxelles

Bruxelles Mobilité www.bruxellesmobilite.be

Direction Stratégie

Cellule modes actifs

Pierre-Jean Bertrand

E-mail pjbertrand@sprb.irisnet.be

tél. 0032 2 204 19 21

Gregory Moors

E-mail gmoors@sprb.irisnet.be

tél. 0032 2 204 19 31

